

1. À l'invitation de **Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE**, Président du Conseil de la République togolaise et Médiateur de l'Union africaine dans le cadre des efforts pour le règlement du conflit et de la situation sécuritaire à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), une Réunion de Haut niveau s'est tenue le 17 janvier 2026 à Lomé, en République togolaise, sur la cohérence et la consolidation du processus de paix en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs.
2. La Réunion de Haut niveau a été présidée par **Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE**. Ont pris part aux travaux les personnalités suivantes :
  - **Son Excellence Olusegun OBASANJO**, ancien Président de la République fédérale du Nigeria, membre du Panel des Facilitateurs ;
  - **Son Excellence Uhuru KENYATTA**, ancien Président de la République du Kenya, membre du Panel des Facilitateurs ;
  - **Son Excellence Catherine SAMBA-PANZA**, ancienne Présidente de la République centrafricaine, membre du Panel des Facilitateurs ;
  - **Son Excellence Mokgweetsi MASI**, ancien Président de la République du Botswana, membre du Panel des Facilitateurs ;
  - **Son Excellence Sahle-Work ZEWDE**, ancienne Présidente de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, membre du Panel des Facilitateurs.
3. Les Ministres des Affaires étrangères et des représentants de la République démocratique du Congo, de la République du Rwanda, de la République d'Angola, de la République du Burundi, de la République d'Ouganda, des États-Unis d'Amérique, de l'État du Qatar, de la République française et de la République togolaise ont également pris part à la Réunion.
4. Le Président de la Commission de l'Union africaine, **Son Excellence Mahmoud Ali Youssouf**, des représentants des Nations Unies, de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), du Groupe de contact international pour la région des Grands Lacs, ainsi que de nombreux partenaires internationaux et représentants de la société civile ont participé aux travaux.
5. La Réunion de Haut niveau a passé en revue les efforts diplomatiques déployés aux niveaux africain et international au cours des douze (12) derniers mois en vue de rouvrir les espaces de dialogue entre les protagonistes du conflit et d'accélérer la dynamique vers la désescalade et des solutions négociées.
6. Elle a rappelé les conclusions de la réunion tenue par le Médiateur avec le Panel des Facilitateurs le 17 mai 2025 à Lomé, et salué les efforts conjugués de la Médiation conduite par la République togolaise, de la CAE et de la SADC, en faveur du retour à une paix durable à l'Est de la RDC et du renforcement de la stabilité dans la région des Grands Lacs.
7. La Réunion de Haut niveau a salué les efforts diplomatiques des États-Unis d'Amérique ayant permis la signature de la Déclaration de principes de

Washington, du 25 avril 2025, de l'Accord de paix de Washington du 27 juin 2025 et d'un accord du Cadre d'intégration économique régionale du 7 novembre 2025 et des Accords de paix de Washington du 4 décembre 2025 entre la RDC et le Rwanda. Elle a également salué les pourparlers de Doha conduits par l'État du Qatar qui ont conduit à la Déclaration de principes de Doha du 19 juillet 2025, suivie de l'Accord-cadre de Doha pour un accord de paix global assorti de huit Protocoles thématiques, signé le 15 novembre 2025.

8. La Réunion s'est également réjouie de la tenue, le 30 octobre 2025 à Paris, de la Conférence de soutien à la paix et à la prospérité dans la région des Grands Lacs.
9. Le Médiateur a réaffirmé sa disponibilité à travailler de manière concertée avec les États-Unis d'Amérique et l'État du Qatar ainsi que toutes les parties prenantes, dans le cadre de la mise en œuvre des accords signés et de la poursuite des négociations de Doha entre le Gouvernement de la RDC et l'AFC/M23.

## **I. CONSOLIDATION DE LA COHÉRENCE DES EFFORTS DE MÉDIATION**

10. La Réunion de Haut niveau a souligné la nécessité de renforcer l'harmonisation, la cohérence et la coordination de l'ensemble des initiatives de paix, afin de capitaliser sur les synergies existantes et d'éviter toute fragmentation des efforts de médiation au détriment de la paix et de la stabilité à l'Est de la RDC.
11. À cet égard, la Réunion a acté la révision de l'architecture de la Médiation, avec le Secrétariat Conjoint Indépendant en appui technique au Panel des Facilitateurs.
12. La Réunion a réaffirmé le rôle du Panel des Facilitateurs comme mécanisme central d'appui politique à la Médiation, agissant de manière coordonnée, complémentaire et dans le strict respect des mandats confiés par le Médiateur.
13. La Réunion a insisté sur la nécessité d'assurer une harmonisation étroite avec les initiatives internationales, afin de garantir la cohérence des messages, le respect du séquençage politique et l'alignement des appuis extérieurs sur les priorités définies dans le cadre de la Médiation.

## **II. CONSOLIDATION DU PROCESSUS DE PAIX À L'EST DE LA RDC, TENANT COMPTE DES ÉVOLUTIONS RÉCENTES**

14. La Réunion de Haut niveau a invité les Parties à accélérer la mise en œuvre de bonne foi de leurs engagements respectifs et à privilégier des moyens pacifiques dans la gestion et le règlement du conflit.
15. La Réunion a réaffirmé son plein soutien au processus de Doha et exhorté les Parties à une reprise sans délai des pourparlers afin de conclure les négociations sur les six (6) protocoles restants.



- 
16. Elle a souligné l'importance d'un suivi africain structuré de la mise en œuvre des accords et de l'évolution du processus de-paix.

### III. DÉCISIONS DE LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU

17. Les décisions ci-après ont sanctionné les travaux de la Réunion de Haut niveau :
- a. L'alignement sur le principe de la centralité de la Médiation conduite par la République togolaise ;
  - b. L'harmonisation de la compréhension et de l'appropriation du processus unifié de médiation à l'échelle africaine ;
  - c. L'alignement des acteurs autour de l'architecture révisée de la Médiation ;
  - d. L'adoption d'un document-cadre de la Médiation, fondé sur l'état des lieux et l'analyse des dynamiques du processus de paix ;
  - e. L'adoption du Plan de travail des Facilitateurs en tant qu'instruments opérationnels guidant l'action coordonnée du Panel ;

### IV. DIVERS ET PROCHAINES ETAPES

18. Les participants ont exprimé leur profonde appréciation au Gouvernement et au peuple de la République togolaise pour l'accueil chaleureux et les facilités mises à la disposition des délégations, ainsi que pour l'engagement constant du Togo en faveur de la Médiation.
19. Les participants ont réaffirmé leur détermination collective à poursuivre, dans un esprit de cohérence, de coordination et de responsabilité partagée, les efforts engagés afin de consolider durablement le processus de paix et de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs.

Fait à Lomé, le 17 janvier 2026

THAC